

**Il est évident que toute critique acerbe serait malsaine au vu du budget accordé aux armées dans la future LPM, et ce d'autant plus que le budget de la dernière LPM a été respecté intégralement ! En effet, pour notre génération ayant servi durant les quelque 20 années qui ont suivi la Guerre Froide, qui aurait pu s'élever, durant toute cette époque, contre ce qui était commun d'appeler « *les dividendes de la paix* » ?**

Toutefois, au vu de l'évolution très rapide de la situation internationale et plus particulièrement en Europe, il nous faut savoir rester vigilants compte tenu de notre expérience à l'égard du passé, des incertitudes actuelles concernant l'avenir proche et surtout de notre indépendance d'esprit à l'égard des autorités politiques. Il ne s'agit pas, bien sûr, de se lancer dans une nième polémique, dont les médias sont si friands, mais de s'interroger sur quelques aspects de cette LPM, qui ont d'ailleurs été largement repris et confirmés, par notre Président dans son discours aux armées, le 19 janvier à Cherbourg.

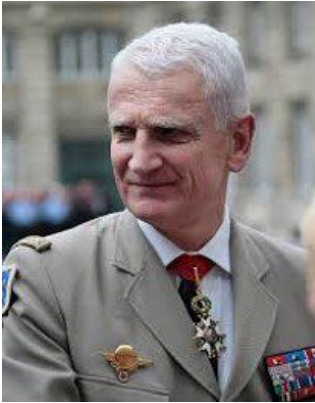
Concernant le budget, il est manifeste qu'il va augmenter, ne serait-ce que pour pallier un déficit, accumulé depuis de nombreuses années et pour faire face aux risques concrets qui s'accumulent autour de l'Europe et qui sont appelés à durer ! Espérons qu'il soit respecté comme le précédent ! Comme les précédentes, cette LPM est rédigée en euros courants. Même si les effets possibles de l'inflation ont été pris en considération à hauteur de 30 milliards sur la période, il sera important de s'assurer que son exécution « à l'euro près » résistera à tous les aléas économiques, financiers et budgétaires qui ne manqueront pas de se dévoiler au cours des six prochaines années. Si l'inflation actuelle, estimée à 4% par an — se poursuit — et rien n'indique qu'elle pourrait être contenue — le coût de la vie pourrait monter de plus de 30 % au bout de 6 ans ! Voici quelques années, alors que je discutais avec un ancien ministre de la Défense — devenu un ami — je lui disais de façon presque irrespectueuse qu'être ministre de la Défense n'était pas très compliqué, en comparaison à d'autres ministères. En effet, son combat essentiel était de se battre une fois par an, pour son propre budget, les affaires courantes étant « *gérées* » par ses différents chefs d'états-majors ! Et il me répondit que je n'avais pas « *entièrement tort* », mais qu'il devait quand même se battre constamment contre le grignotage incessant de Bercy... Dans les années à venir, il s'agira de se battre contre la perte du pouvoir d'achat des armées, à travers une inflation difficilement maîtrisable... Et cela d'autant que notre Président n'a pas hésité à évoquer une « *économie de guerre* » !

Un autre point mérite une attention particulière, ou plutôt une interrogation, est l'importance accordée au « *théâtre indopacifique* »... La France est un pays dont le budget est modeste et il est peu probable que nos intérêts vitaux s'étendent jusqu'à cette partie du monde. Mis à part le fait que nos possessions dans l'Indopacifique permettent à notre pays de rester le n°2 dans le classement des pays selon leur Zone Economique Exclusive (ZEE), nos intérêts dans cette grande région du monde sont à laisser à leur juste niveau, surtout maintenant que les essais nucléaires, qui étaient conduits en Polynésie française, ont pris fin ! Et, si, par malheur un conflit survenait entre la Chine et les États-Unis, nous n'aurions aucun intérêt à nous y impliquer de façon conséquente... ou bien, à l'instar du célèbre « *Bataillon de Corée* » qui s'est couvert de gloire dans le conflit coréen dans les années 1950, à simplement renforcer nos garnisons, situées — au sens propre et figuré — à l'autre bout du monde. Mis à part un conflit d'une telle ampleur la priorité qui leur est accordée paraît bien excessive au vu de la menace !

Les conflits actuels, que ce soit en Ukraine ou dans la bande de Gaza, n'ont semble-t-il, pas été pris à leur juste mesure, et pourtant, ils nous concernent au premier plan et pour une longue durée ! Ils nous montrent, d'abord, que les affrontements à haute intensité se déroulent désormais à terre, ou dans l'espace de bataille à proximité de la terre ! Et, pour être plus précis, ils se déroulent, pour la plupart en zone urbaine, car elle seule permet un relatif rééquilibrage des forces, en raison des contraintes et des vulnérabilités majeures, auxquelles sont confrontés les blindés et autres engins de haute technologie. Pour faire court, on pourrait presque écrire qu'en zone urbaine, l'asymétrie s'estompe ! Dans ces conflits actuels, on peut également noter que la transparence du champ de bataille, notamment dans l'air et sur mer, et la capacité nouvelle des missiles hypervéloces, à très longue portée et particulièrement précis, ont considérablement entravé la liberté d'action des aéronefs et celle des bateaux ! La composante terrestre mériterait une prise en compte plus pertinente, tout comme les nouvelles dimensions des conflits modernes, et plus particulièrement les affrontements dans les champs immatériels comme la guerre électronique ou l'influence ! C'est en effet dans cet espace aéroterrestre que va se jouer la clef de ces conflits, du moins pour leur dimension opérationnelle ! Ce conflit a, en outre, démontré une fois encore, la pertinence de la « *dissuasion tactique* », à travers les opérations comme « *Lynx* » en Estonie, et plus récemment « *Aigle* », initiée par l'armée française en Roumanie ! La présence dans le temps long de forces tactiques terrestres permet ainsi d'affirmer notre engagement dans la durée auprès de pays alliés, en l'occurrence des pays de l'OTAN... voire ceux de l'UE, si la situation actuelle permet à l'UE de prendre enfin la place qui lui revient sur la scène internationale...

Enfin, dernier aspect et non des moindres, reste la présence militaire française en Afrique, sujet devenu polémique depuis quelques mois, alors qu'il ne l'a pas été durant de longues années... Je me permets de citer un ancien CEEMA, le général Kelche, qui, en 2001 ou en 2002, s'adressant aux Attachés de Défense des pays africains en poste à Paris leur disait : « *de toutes façons, si ce n'est pas nous qui venons vous aider chez vous, c'est vous qui viendrez chez nous !* ». Sa perception de la situation en Afrique avait plus de vingt ans d'avance sur ce que nous vivons aujourd'hui. Mais ce sujet est délicat, car il revêt au moins deux aspects, dont l'un est quelque peu sensible ! Quand un pays est manifestement attaqué dans son intégrité territoriale et que l'armée française intervient, il ne vient à l'idée de personne de critiquer cette intervention : ce fut notamment le cas à Kolwezi, dans l'ex-Zaïre en 1978, et ce fut le cas plus récemment, au Mali, avec l'opération Serval en 2013. Mais à Kolwezi, la France s'est retirée, sitôt le calme revenu ! Au Mali elle est restée, faisant *de facto*, le travail des forces maliennes... Et pendant que nous nous cantonnions dans notre seule présence militaire, en appui ou en coordination avec les forces maliennes, nous protégeons le gouvernement en place ! Or, celui-ci en profitait pour détourner impunément et massivement l'argent public pour leurs intérêts personnels, familiaux, voire ethniques... jusqu'au jour où, compte tenu de cette corruption exacerbée, il fut renversé... La vraie question, qui se pose donc en Afrique, est de savoir si la France, par sa seule présence militaire, peut se porter caution, certes indirectement, d'une corruption malade, avec des pays qui disposent de vraies richesses naturelles, mais avec des populations qui souffrent d'une pauvreté endémique... L'équation n'est pas simple à régler, mais la diminution unilatérale du dispositif français ne semble pas le meilleur moyen d'en sortir... alors que ce continent est surpeuplé, se trouve aux portes de l'Europe et que les « *vautours* » pour exploiter impunément ses richesses ne manquent pas !

La vie nous a appris qu'il y a toujours une différence entre une loi et l'application de cette loi. Espérons donc que le principe de réalité devrait amener à infléchir certains aspects de cette LPM !



**Général d'armée (2S) Bruno Dary**